



CONSEIL MUNICIPAL du 21 JANVIER 2016
Compte Rendu Sommaire

L'an Deux Mille Seize, le vingt et un janvier , à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal se sont assemblés au lieu habituel de leurs séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Xavier ARGENTON, Maire de la Ville de Parthenay,

Béatrice LARGEAU, François GILBERT, Françoise PRESTAT-BERTHELOT, Nicolas GUILLEMINOT, Nicole LAMBERT, Laurent ROUVREAU, Brigitte CLISSON, Patrick DEVAUD, Daniel LONGEARD, Jean GIRARD, Gilles BERTIN, Jean-Louis GRASSIGNOUX, Laurence VERDON, Isabelle PROD'HOMME, Stéphanie CHARPRENET, Philippe KOUAKOU, Karine HERVE, Albert BOIVIN, Dilia DE GOUVEIA, Nicole SECHERET, Françoise BELY, Jean-Paul GARNIER, Judicaël CHEVALIER, Magaly PROUST, Claude BEAUCHAMP, Catherine MAGNAVAL

Pouvoirs :

Jean-Pierre GUILBAUD donne procuration à François GILBERT
Sylvie DEFAYE donne procuration à Xavier ARGENTON
Armelle YOU donne procuration à Nicole LAMBERT
Didier GAUTIER donne procuration à Laurent ROUVREAU
Nora SI ZIANI donne procuration à Philippe KOUAKOU

Absence excusée : Dominique TEZENAS DU MONTCEL

Secrétaires de séance : Isabelle PROD'HOMME, Gilles BERTIN

- DECISIONS ET COMMANDE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance :

- des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations d'attributions,
- de la commande publique.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 OCTOBRE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ce procès-verbal.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ce procès-verbal.

AFFAIRES FINANCIERES

2 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2016

Vu l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la Commission municipale des finances qui s'est réunie le 11 janvier 2016,

Le Conseil Municipal prend connaissance des orientations budgétaires 2016 et à en prend acte après délibération.

AIDE AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL

3 - ACOMPTE SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2016

Afin de permettre à certaines associations culturelles de faire face à différentes dépenses de fonctionnement de leurs structures sur le 1^{er} trimestre 2016 et dans l'attente du vote du budget 2016 et des subventions pour l'exercice 2016, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de verser un acompte correspondant à ¼ de la subvention versée en 2015 pour les associations suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2015	ACOMPTE PROPOSE
Aléa Citta	14 400 €	3 600 €
Ah ?	33 300 €	8 330 €
Jazz A New Parth	2 000 €	500 €
Trastaroots	33 750 €	8 440 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
- de dire que les crédits seront ouverts au budget 2016, chapitre 923-339-6574.

AIDE AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF

4 - ACOMPTES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de verser un acompte sur subvention, dans la limite du ¼ de la subvention versée en 2015, aux associations sportives suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2015	ACOMPTE PROPOSE
PARTHENAY BASKET BALL 79	8 645 €	2 170 €
SPORT ATHLETIQUE PARTHENAY	18 265 €	4 570 €
SAVATE-BOXE	507 €	130 €
RACING CLUB PARTHENAY- VIENNAY	7 995 €	2 000 €
TENNIS SQUASH PARTHENAY	3 575 €	900 €
TRIATHLON CLUB DE GATINE	21 000 €	5 250 €
GYM-PETITS	624 €	160 €
SPORTING CLUB PARTHENAY HANDBALL	3 153 €	790 €
ASS. PARTH. SPORT POUR HANDICAPES PHYSIQUES	696 €	180 €
SPORT NAUTIQUE PARTHENAISIEN	8 255 €	2 070 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
- de dire que les crédits nécessaires seront ouverts au budget 2016, chapitre 924-40-6574.

QUESTION DIVERSE

SACRE FESTIVAL – PRESENTATION DU BILAN

Fait en Mairie, à PARTHENAY, le 22 janvier 2016.

Le MAIRE ;



MAIRIE DE PARTHENAY
NOM: ASSERONTON

Affichage

du : 25 janvier 2016

au : 8 février 2016